



**LES ETUDES DE LETTRES A GENEVE**

**- MEMENTO -**

**DIPLÔMES DÉCERNÉS PAR LA FACULTÉ DES LETTRES**

- Formation de base**
- Baccalauréat universitaire ès lettres (Bachelor of Arts) 6 semestres (180 crédits)
  - Maîtrise universitaire ès lettres (Master of Arts) 3 semestres (90 crédits)
  - Maîtrise universitaire ès lettres avec spécialisation 4 semestres (120 crédits)
  - Maîtrise universitaire spécialisée en Etudes asiatiques 3 semestres (90 crédits)
- Formation post-grade**
- Certificat de spécialisation (30 crédits)
  - Doctorat ès lettres

Diplômes de l'Ecole de langue et civilisation françaises (bureau B 004, 5 rue De-Candolle)

**LOCALISATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES**

Bâtiment Landolt, 5<sup>e</sup> étage, 2 rue De-Candolle, 1211 Genève 4, Tél. 022 379 71 11

Site Web : <http://www.unige.ch/lettres>

Service des étudiants et des examens :

Bureaux L506A et L506B, Tél. 022 379 73 37 / 76 / 24 / 16 ou 022 379 79 40

Réception :

du lundi au vendredi, matin: de 10h à 12h30 et mardi et jeudi, après-midi: de 14h à 16h

**RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES DE LETTRES**

**Conseillers aux études**

- Mme Sandra Rubal : Baccalauréat universitaire et Maîtrise universitaire  
Bureau L505, Tél. 022 379 73 11 Mardi : 14h15-16h15 / jeudi : 10h-12h
- M. Nicolas Fornerod : Mobilité  
Bureau L501, Tél. 022 379 73 18 sur rendez-vous
- M. Olivier Frutiger : Admissions - Equivalences -  
Sur rendez-vous uniquement Etudiants de l'extérieur - Etudes post-grade -  
Bureau L504, Tél. 022 379 73 13 Admission des candidats non-porteurs d'une maturité
- M. Laurent Gajo : Ecole de langue et de cultures françaises (ECLF)  
Bureau 004 B, Tél. 022 379 74 38 Lundi : 14h-15h / jeudi : 11h-12h / sur rendez-vous

**Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue :**

6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, Tél. 022 388 44 00

## IMMATRICULATION - EXMATRICULATION

L'immatriculation et l'exmatriculation sont du ressort de l'administration centrale de l'Université de Genève, 24 rue Général-Dufour, 1211 Genève 4, Tél. 022 379 71 11.

→ Espace administratif des étudiants (Bureau des Admissions) Uni Dufour, 2<sup>e</sup> étage.

L'étudiant-e qui revient après une exmatriculation est en principe soumis-e au nouveau Règlement d'études en vigueur; cependant certaines attestations obtenues et épreuves réussies peuvent éventuellement être validées.

### DATES A RETENIR

Demandes d'immatriculation	<b>du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril</b> auprès du Service des admissions
Les nouveaux étudiants sont admis Certains masters acceptent (au 30	au Bachelor uniquement au semestre d'automne novembre) une inscription pour le semestre de printemps
Demandes de ré-immatriculation	<b>jusqu'à mi-août</b> (semestre d'automne) <b>jusqu'à mi-janvier</b> (semestre de printemps) auprès du Service des admissions
Changement de faculté	<b>jusqu'à mi-août</b> (semestre d'automne) <b>jusqu'à mi-janvier</b> (semestre de printemps) auprès du Service des admissions
Demandes d'équivalence	<b>jusqu'au 30 avril</b> auprès du Service des admissions
Demandes de congé ou de « séjour à l'extérieur »	<b>avant le 15 août</b> (semestre d'automne) <b>avant le 15 janvier</b> (semestre de printemps) au Service des étudiants de la Faculté des lettres
Admission des candidats non-porteurs d'une maturité	<b>du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre</b> pour la rentrée du mois de septembre de l'année suivante auprès du Service des admissions

Consulter également les **Conditions d'immatriculation** pour l'année en cours.

## LISTE DES DISCIPLINES ENSEIGNÉES À LA FACULTÉ DES LETTRES

Allemand [Langue, littérature et civilisation allemandes]  
Anglais [Langue et littérature anglaises]  
Arabe [Langue, littérature et civilisation arabes]  
Archéologie classique \*  
Arménien [Langue et littérature arméniennes]  
Chinois [Langue, littérature et civilisation chinoises]  
Égyptologie et Copte \*  
Espagnol [Langue, littérature et culture hispaniques] \*  
Études est-asiatiques  
Études classiques \*  
Études médiévales \*  
Études mésopotamiennes  
Français [Langue et littérature françaises] \*  
Français et latin médiévaux [Langues et littératures françaises et latines médiévales] \*  
Français langue étrangère  
Grec [Langue et littérature grecques] \*  
Grec moderne [Langue, littérature et civilisation grecques modernes]  
Histoire ancienne \*  
Histoire de l'art  
Histoire et anthropologie des religions  
Histoire et civilisation du Moyen Âge \*  
Histoire générale  
Histoire transnationale  
Informatique pour les sciences humaines  
Italien [Langue, littérature et civilisation italiennes] \*  
Japonais [Langue, littérature et civilisation japonaises]  
Latin [Langue et littérature latines] \*  
Linguistique  
Littérature comparée  
Musicologie  
Philosophie  
Russe [Langue, littérature et civilisation russes]

### Disciplines enseignées uniquement au Baccalauréat universitaire :

Archéologie préhistorique et anthropologie {Département d'anthropologie et écologie, Fac. Sciences}

Hébreu {Faculté de théologie}

Psychologie, option psycholinguistique {enseignée à la FPSE}

Certains enseignements comme le *coréen*, le *portugais*, le *rhéto-romanche*, le *roumain* et les *études genre* sont proposés dans le cadre des modules à option.

Masters spécialisés : Master Asie (90 crédits ECTS) / Master en Ethnomusicologie (120 crédits ECTS)

### **\* exigence d'une ou deux langue(s) classique(s)**

→ A l'exception de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien, toutes les langues étrangères, peuvent être commencées à la Faculté sans aucune connaissance préalable.

## Maîtrise universitaire = 270 crédits

### « Bachelor »

Disciplines

**15 modules**

	<b>A</b>	+	<b>B</b>	+	<b>1 module à option</b>
	Module BA1		Module BA1		Module à option BA15
	Module BA2		Module BA2		
	Module BA3		Module BA3		
	Module BA4		Module BA4		
soit	Module BA5		Module BA5		
	Module BA6		Module BA6		
	Module BA7		Module BA7		

**180 crédits (84 crédits A + 84 crédits B + 12 crédits Option)**

*Première année : au moins 24 crédits (soit 2 modules à acquérir)*

### « Master »

**5 modules**

soit

60 crédits

+

30 crédits →

=

**90 crédits**

	Module MA1		1 <sup>er</sup> Module à option
	Module MA2		2 <sup>e</sup> Module à option
	Module MA3		
	Module Mémoire		

**(66 crédits A + 24 crédits Options )**

## Maîtrise universitaire avec spécialisation = 300 crédits

### « Bachelor »

Disciplines	<b>A</b>	+	<b>B</b>	+ 1 module à option
<b>« BA »</b>	BA1		BA1	Module à option
	BA2		BA2	
<b><u>15 modules</u></b>	BA3		BA3	
	BA4		BA4	
soit	BA5		BA5	
	BA6		BA6	
	BA7		BA7	
	<b><u>180 crédits</u> (84 crédits A + 84 crédits B + 12 crédits Option)</b>			

<b>« MA120 »</b>	MA1	Module à option	Module de spécialisation
<b><u>7,5 modules</u></b>	MA2	Module à option	Module de spécialisation
soit			
90 crédits	MA3		Demi-module de spécial.
+			
30 crédits →	Mémoire		
=			
	<b><u>120 crédits</u> (66 crédits A + 24 crédits option + 30 crédits spécialisation A)</b>		

## BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (BA) / MAITRISE UNIVERSITAIRE (MA) MAITRISE UNIVERSITAIRE AVEC SPECIALISATION (MA120)

Le BA s'effectue sur 3 ans (6 semestres) et comporte l'étude de deux disciplines  
*[A part le BA pluridisciplinaire d' « Etudes classiques »]*

L'obtention du BA permet l'inscription au MA ou au MA120 (dans l'une ou l'autre discipline de BA)  
Le MA s'effectue en 3 semestres (MA120 : 4 semestres) avec un travail de mémoire.  
*[L'admission à la Maîtrise spécialisée en Etudes asiatiques se fait sur dossier]*

### Disciplines

Certaines disciplines (marquées d'un \* sur la liste, p. 3) imposent ou recommandent la connaissance d'une ou deux langues classiques. Les étudiants dont le diplôme secondaire ne comporte pas d'examen terminal de langue classique sont astreints à une initiation. Cette initiation peut se faire en principe lors de la première année en lettres.

### Plans d'études

Chaque discipline a son propre plan d'études qui précise le programme à suivre.  
Un certain nombre d'enseignements (cours, séminaires et travaux pratiques) présentant une cohérence thématique ou méthodologique sont regroupés dans un même module.  
Chaque module fait l'objet d'une ou de plusieurs évaluations spécifiques aboutissant à une note.

Le BA compte 7 modules d'enseignements dans chacune des deux disciplines et un module à option.  
*[BA d' « Etudes classiques » : 14 modules déterminés et un module à option]*

Le MA compte 3 modules d'enseignements dans la discipline choisie, 2 modules à option et la rédaction d'un mémoire avec soutenance.

Le MA120 compte 3 modules d'enseignements dans la discipline choisie, 2 modules à option, 2 modules et demi de spécialisation et la rédaction d'un mémoire avec soutenance.

## RENTREE UNIVERSITAIRE

Les informations sur la rentrée sont à disposition début août sur le site web.

L'année académique comprend deux semestres :  
le semestre d'automne (début des cours vers mi-septembre / fin des cours à Noël)  
et le semestre de printemps (début des cours vers mi-février / fin des cours à fin mai).

La rentrée universitaire a lieu vers mi-septembre.

Les deux premiers jours sont consacrés à l'accueil des nouveaux étudiants et des séances d'information sont organisées par le Décanat et par les différentes unités d'enseignement.

Les **plans d'études** des différentes disciplines sont distribués lors des séances d'information ou peuvent être obtenus aux secrétariats des unités d'enseignement concernées. Ils sont aussi disponibles sur le site web de la Faculté : <http://www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html>

Le **programme des cours (horaire)** peut être téléchargé depuis le site web :  
<http://www.unige.ch/lettres/etudes/enseignements.html>

Le **Règlement d'études** est téléchargeable depuis <http://www.unige.ch/lettres/etudes/reglements.html>.

Pour son dossier académique, l'étudiant remettra une photo récente (format passeport) et remplira une fiche de données personnelles.

Les étudiants qui arrivent à la Faculté avec un certain retard se présenteront le plus rapidement possible à la réception de la Conseillère aux études (bureau L 505).

## ENSEIGNEMENTS ET HORAIRE HEBDOMADAIRE

Les enseignements sont donnés sous forme de cours magistraux, de séminaires et de travaux pratiques.

Chaque étudiant établit lui-même son horaire hebdomadaire sur la base des plans d'études des disciplines choisies et en fonction de l'horaire des cours.

Il est fortement recommandé de suivre 5 modules par an (environ une vingtaine d'heures de présence); cependant, une activité professionnelle partielle n'est pas incompatible avec les études de lettres.

L'étudiant qui souhaite changer de disciplines en cours d'études doit adresser à la Conseillère aux études une demande formelle manuscrite, datée, signée mentionnant son numéro d'immatriculation.

### **INSCRIPTION EN LIGNE :**

L'inscription aux disciplines choisies, puis aux cours / séminaires / TP ... se fera en ligne aux dates communiquées lors des séances d'information de la rentrée.

L'étudiant-e ne peut pas inscrire le même enseignement dans le cadre de deux modules différents.

## RECEPTION DES ENSEIGNANTS DE LA FACULTE DES LETTRES

Les heures de réception des membres du Décanat et des enseignants sont communiquées par les secrétariats des départements, par voie d'affichage et/ou sur les pages web des départements respectifs.

## BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque a plusieurs locaux.

Les étudiants peuvent y travailler et, sous certaines conditions, emprunter des ouvrages.

<http://www.unige.ch/biblio/bastions/index.html>

<http://www.unige.ch/biblio/index.html>

## INFORMATIONS À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

Les informations sont communiquées par voie d'affichage et sur le site web.

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les cadres du bâtiment Landolt et des différentes unités, le site de la Faculté, ainsi que leur courriel sous l'adresse électronique que l'Université leur a attribué.

## MOBILITÉ

Mobilité (programmes, réseaux et bourses) : Uni Mail, Rez-de-chaussée, bur. R050, Tél. 022 379 80 86

Conseiller aux études, bureau L501, Tél. 022 379 73 18

## EXAMENS

**L'inscription aux sessions d'examens est volontaire et n'est donc pas automatique.**

Trois sessions d'examens sont organisées annuellement :  
Janvier-février, mai-juin et août-septembre.

Dates d'inscription aux examens : consulter les avis sur le site web de la Faculté et se référer aux panneaux d'affichage.

Au moins un module de BA doit être suivi dans des enseignements en français et évalué en français.  
Le/a candidat-e ne peut pas présenter deux examens sur la base d'un même enseignement choisi.  
Chaque examen bénéficie de 3 tentatives au maximum et chaque nouvelle note remplace la précédente.

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

Chaque module (complet dans son ensemble) est réussi et crédité si la note est égale ou supérieure à 4.

Cependant, au niveau du BA, une seule note entre 3 et 4 est tolérée dans chacune des deux disciplines si la moyenne de 4 est acquise sur l'ensemble des 7 modules de la même discipline (pour autant que le module ne soit pas soumis à l'obligation de réussite).

Au niveau du MA, chaque module doit être réussi et le mémoire doit être noté d'au moins 4.

Une absence - non justifiée dans les 3 jours qui suivent - entraîne un zéro et l'échec à l'examen.

## DÉLAIS D'ÉTUDES TOLÉRÉS

L'étudiant-e se trouvera en situation d'élimination s'il ne respecte pas les délais ci-dessous :

### ● **Baccalauréat universitaire :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis en première année.
  - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2<sup>e</sup> année.
  - 90 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 3<sup>e</sup> année.
  - 120 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 4<sup>e</sup> année.
  - 150 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 5<sup>e</sup> année.
- Le Baccalauréat universitaire doit être réussi au plus tard à la fin de la 6<sup>e</sup> année !

Une modification de la combinaison des disciplines n'implique pas une prolongation des délais.

### ● **Maîtrise universitaire :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis à la fin de la première année.
  - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2<sup>e</sup> année.
- La Maîtrise universitaire doit être réussie au plus tard à la fin de la 3<sup>e</sup> année !

### ● **Maîtrise universitaire avec spécialisation :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis à la fin de la première année.
  - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2<sup>e</sup> année.
  - 90 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 3<sup>e</sup> année.
- La Maîtrise universitaire avec spécialisation doit être réussie au plus tard à la fin de la 4<sup>e</sup> année !



## **ETUDES POST-GRADE**

Pour tout renseignement concernant la formation post-grade, prière de consulter le site web : [www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html](http://www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html)

Prendre contact avec le Conseiller aux études (bureau L504, Tél. 022 379 73 13).

Pour l'inscription à un Certificat, un Diplôme ou une Maîtrise d'études avancées : prendre contact avec le Service de Formation Continue, Université de Genève, tél. 022 379 78 29

## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS DES ÉTUDES DE LETTRES**

Contrairement à d'autres études, les études de lettres ne sont pas axées sur une carrière spécifique, et les diplômés ès lettres doivent généralement acquérir une expérience professionnelle complémentaire lors de leur premier emploi. Les domaines suivants peuvent leur offrir des débouchés : l'enseignement, le journalisme, la radio, la télévision, l'édition, les bibliothèques, les centres de documentation, les archives, les librairies, les musées, les organismes chargés du patrimoine, les organisations internationales, la diplomatie, les entreprises, les banques, l'administration, la direction de personnel, la direction et organisation de projet, le tourisme, les relations publiques, l'animation culturelle, le commerce d'art, les galeries, la recherche et la création littéraire, linguistique, historique, philosophique, etc.

Le service Uni-emploi dispose de certaines informations et offre des prestations destinées à faciliter l'insertion professionnelle : 4 rue De-Candolle, rez-de-chaussée.

## ALLOCATIONS ET BOURSES D'ETUDES

Etudiants genevois	Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA), 1 rue Pécolat (3 <sup>e</sup> étage), case postale 2179, 1201 Genève 1 Tél. 022 909 68 20 - Fax 022 909 68 49
Etudiants confédérés	Service des allocations d'études de leur canton
Etudiants étrangers	Ambassade de Suisse dans leur pays ou le BUIS
Bourses d'échanges	M. Olivier Lombard, Relations internationales, Uni Mail, R 050 - Tél.022 379 80 83
Prix, bourses et fonds universitaires	consulter le site : <a href="http://www.unige.ch/rectorat/pbs">www.unige.ch/rectorat/pbs</a> Bureau universitaire d'information sociale (BUIS), 4 rue De-Candolle, 3 <sup>e</sup> étage, bureau 307, Tél. 022 379 77 79/18 - le matin
Bourses d'études post-grade de la Faculté des lettres	Conseiller aux études, bureau L504, Tél. 022 379 73 13

## INFORMATIONS ET AIDES SOCIALES

### Arcade Étudiant +

#### **Arcade Étudiant + : 4, rue De-Candolle**

Accueil et Intégration des nouveaux étudiants, Activités culturelles et sportives,  
Santé et Conseil psychologique, Information sociale, Insertion professionnelle et stages,  
Offres de logements, Emplois temporaires ...

- ♦ **Programme Réussir mes études**, 2<sup>e</sup> étage, Tél. 022 379 78 96
- ♦ **Antenne Santé**, 1<sup>er</sup> étage, Tél. 022 379 77 09
- ♦ **Centre de Conseil psychologique pour jeunes adultes**, 1<sup>er</sup> étage, Tél. 022 379 74 41  
Permanence du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h.  
Pour plus d'informations : <http://www.unige.ch/conseil-psychologique>
- ♦ **Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)**, 3<sup>e</sup> étage, Tél. 022 379 77 79 / 18  
ouvert du lundi au vendredi : de 10h à 13h et de 14h à 16h
- ♦ **Bureau des logements**, 4<sup>e</sup> étage, Tél. 022 379 77 20
- ♦ **Bureau de placement**, rez-de-chaussée, Tél. 022 329 39 70 – 022 379 77 02  
tous les jours ouvrables de 10h à 13h et de 14h à 16h

# FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions (Bâtiment Landolt, 5e étage), 2 rue De-Candolle, 1211 Genève 4  
Téléphone : 022 379 73 02

## **Doyen :**

Professeur Jan BLANC (bureau L 508)

## **Secrétariat du doyen :**

réception tous les matins (sauf le jeudi) de 9h à 11h (bureau L 509)  
téléphone 022 379 73 02, téléfax du Décanat 022 379 10 29

## **Vice-doyens :**

Professeur Lorenz BAUMER  
Professeure Yasmina FOEHR-JANSSENS  
Professeur Frédéric TINGUELY  
(reçoivent sur rendez-vous)

## **Administrateur :**

M. Philippe COET (bureau L 503), téléphone 022 379 73 03 / 21  
reçoit sur rendez-vous

## **Conseillers aux études :**

M. Nicolas FORNEROD (mobilité, informations générales)  
(bureau L 501), téléphone 022 379 73 18)  
reçoit sur rendez-vous

M. Olivier FRUTIGER (études post-grade, équivalences, mobilité,  
bourses, étudiants de l'extérieur, admission des candidats non-porteurs d'une maturité)  
(bureau L 504), téléphone 022 379 73 13 / 43 de 10h à 12h  
reçoit sur rendez-vous

M. Laurent GAJO

(Ecole de langue et de civilisation françaises – ELCF)  
(bureau 004 B), téléphone 022 379 74 38  
réception : le lundi de 14h à 15h / le jeudi de 11h à 12h / sur rendez-vous

Mme Sandra RUBAL (études de BA et MA)

(bureau L 505), téléphone 022 379 73 11  
réception : le mardi de 14h15 à 16h / le jeudi de 10h à 12h

## **Service des étudiants et des examens**

(bureaux L 506A et 506B)  
téléphone 022 379 73 16 / 24 / 37 / 76 et 022 379 79 40  
réception : du lundi au vendredi, le matin : de 10h à 12h30 et  
mardi et jeudi, l'après-midi : de 14h à 16h

## **Conseiller de l'office de liaison armée - université :**

Professeur Eric HAEBERLI

<http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/militaerdienst/dienstleistende/dvs/download.html>